

Notre bibliothèque

Autor(en): **J.V.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 324

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

soumises à une législation protectrice? estiment-elles que celle-ci nuit à leur situation économique? c'est ce que peuvent vraiment dire seules celles qui « mettent la main à la pâte », et au nom desquelles n'ont guère le droit de parler des intellectuelles et des théoriciennes, à quelle tendance qu'elles appartiennent. Et c'est pour cette raison que l'opinion des Congrès de travailleuses est importante à connaître — plus importante, dirons-nous même, que celle du Comité des Femmes socialistes, attendu que parmi ces dernières peuvent se trouver aussi des intellectuelles défendant une théorie. Il est curieux aussi de constater que, seules, au milieu du concert de réprobation qui s'est élevé contre l'*Open Door*, deux voix cependant ont pris sa défense: deux voix du Nord, celle de Dorothy Jewson, députée (Ode Bretagne) et celle de Sigrid Gillner-Ringenson (Suède), ce qui semblerait bien prouver que les principes de l'école féministe antiprotectionniste s'inspireraient surtout de conditions nationales de travail, qui ne peuvent servir de base à un mouvement international. Et à l'unanimité moins deux voix, le Comité International des Femmes socialistes a adopté une résolution nettement opposée à la politique de l'*Open Door*.

Disons encore que, — autre analogie avec nos réunions internationales non politiques — le Comité des Femmes socialistes a tenu à Zurich un grand meeting public, auquel prirent part plusieurs des oratrices internationales, et que plusieurs d'entre elles se firent aussi entendre dans d'autres villes suisses (Bâle, Berne, Winterthour, Aarau, Arbon, Rheinfelden). Tout ceci est intéressant à relever comme manifestations parallèles de l'évolution féministe à travers le monde. Les unes estiment que cette évolution se fera plus rapidement par leur rattachement à un parti politique, vers lequel les conduisent leurs sympathies et leurs expériences; les autres pensent au contraire que c'est unies en dehors de toute idée de parti, et par conséquent plus libres d'action et plus riches d'éléments divers, qu'elles parviendront mieux à leur but. A chacune de choisir sa voie, sans que ceci puisse impliquer, d'un côté comme de l'autre, ni méfiance, ni ignorance réciproques.

E. Gd.

Notre Bibliothèque

PAUL DOUMERGUE: *Servir*. 1 vol. (Editions Berger-Levrault, 136, boulevard St-Germain, Paris. Prix: 12 fr. franç.)

M. Doumergue constate que le christianisme périclité; mais ce christianisme affaibli est-il bien le christianisme du Christ? Il ne le croit pas et en donne des preuves convaincantes. L'essence du christianisme, c'est *servir*. Quel exemple donna le Christ? Comment servit-il? A la lumière des Evangiles, le culte actuel doit être orienté vers l'action et la maison de Dieu doit être changée de toutes façons, d'architecture même, pour devenir la maison du peuple. L'éducation religieuse de la jeunesse et les facultés de théologie connaîtront elles-mêmes, elles d'abord, du nouveau: « Une Eglise ayant l'oreille du peuple, cela évidemment nous changerait », écrit l'auteur du livre si sincère, si courageux, si prophétique même, qu'e t *Servir*.

J. V.

CORRESPONDANCE

Cette dernière réponse à notre enquête FÉMINISME ET TRAVAIL FÉMININ nous est malheureusement parvenue trop tard pour être insérée avec les autres dans notre dernier numéro; mais, vu son intérêt tout spécial, nous la publions ici sous cette rubrique:

Non, le féminisme n'est pas le fait des seules intellectuelles. Les femmes de la campagne comprennent aussi qu'elles doivent lutter contre l'injustice de leur position sociale. Mais je suis féministe surtout parce que j'ai la ferme espérance que, lorsque les femmes participeront à l'élaboration des lois, nous aurons fait un immense pas vers la solution du problème de la paix. Les paysannes qui ont été appelées à remplacer leur mari pendant la guerre savent combien cette dernière a amené de perturbations dans l'accomplissement des travaux agricoles qui réclament spécialement une atmosphère de paix. Ce n'est que dans la paix que l'agriculture pourra faire bénéficier le pays de son plein essor.

Je conclus que toute paysanne aimant sa terre et son pays devrait être une féministe.

UNE PAYSANNE GENEVOISE.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni à Berne le 22 janvier, sous la présidence de Mme de Montet. L'Alliance a reçu de Davos une invitation officielle pour sa prochaine Assemblée générale. Ce serait la deuxième fois que l'Alliance siégerait dans les Grisons. — Mlle Quinche est nommée membre correspondant de l'Association pour le suffrage féminin dans le Comité de l'Alliance.

La Commission d'Etudes législatives de l'Alliance a poursuivi l'étude de la question du travail des gardes-malades en rapport avec le projet de loi sur le repos hebdomadaire et sur la formation professionnelle. Dans une entrevue que cette Commission a eue avec le directeur de l'Office fédéral du Travail, M. Pfister, celui-ci a attiré l'attention de la Commission sur ce qu'une réglementation de la profession de garde-malade est du domaine cantonal et que le travail de la garde-malade est considéré comme une mission, une vocation, plutôt que comme une profession. Par contre, les Ecoles sociales seraient soumises à la loi en question.

De la Commission fédérale qui étudie la législation sur les fabriques, la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance voudrait obtenir que des femmes soient nommées adjointes aux inspecteurs fédéraux de fabriques, et l'Alliance signalera dans la presse les places qui sont à repourvoir.

La Commission fédérale des fabriques, qui comprend des représentants des patrons, des représentants des ouvriers, ainsi que des conseillers techniques, n'a aucun membre féminin; l'Alliance proposera une femme comme conseillère technique. L'Office suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, ayant souvent recours à l'Office central des professions féminines, a augmenté la subvention qu'il octroie à ce dernier.

L'Alliance apprend avec regret que la Commission fédérale des Beaux-Arts ne comprend plus de femmes. Il serait à désirer que l'on fit droit à la demande de l'Association des femmes peintres et sculpteurs d'y envoyer une déléguée.

Pour répandre l'idée des allocations familiales, une brochure en allemand a été publiée sur ce sujet, et *Pro Familia* s'est chargé de l'édition française.

Le ministre de Suisse à Londres a vivement remercié l'Alliance pour le don de 500 fr. qu'elle a envoyé au Home international de l'Y. W. C. A. à Londres.

L'Alliance a été représentée dans une séance à Berne au sujet de la revision du régime des alcools. M. Musy compte beaucoup sur la propagande faite par les femmes.

A Vienne, auront lieu du 26 mai au 7 juin les séances quinquennales du Conseil international des femmes. Le Comité de l'Alliance y enverra une forte délégation et espère que plusieurs personnes s'inscriront comme congressistes. Des conditions avantageuses seront faites aux participantes.

V. Ch.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Réunion du Comité Central.

La séance d'hiver du C.C., convoquée pour le 26 janvier à Berne, a été surtout consacrée à des questions administratives, qui en faisant préciser une foule de détails, permettent de suivre de près la vie intérieure de l'Association: questions financières, soit état de la caisse, et budget; désignation de nouveaux membres, soit dans la Commission des Cours de Vacances, soit dans la Commission des Allocations familiales; choix du lieu de l'Assemblée générale de 1930, aucune invitation n'ayant été reçue cette année, et pour laquelle Sion, Glaris et Morat pouvaient entrer en ligne de compte; nouvelles de l'activité des Sections récemment créées; résultat des démarches faites pour intéresser à l'A.S.S.F. les signataires de la pétition dans les cantons sans Sections, qui ont surtout répondu à l'appel à eux adressé dans les cantons du Tessin et de Glaris, mais dans une proportion que l'on eût pu souhaiter plus élevée; propagande par le moyen de divers petits objets, tels que serviettes à thé, timbres-réclame, etc., par la presse, et surtout par le projet de film suffragiste; etc., etc. Le Comité Central a encore décidé à l'unanimité, fidèle en cela à l'attitude constamment adoptée par l'Association, de soutenir le projet de revision du régime des